

Département de Saône-et-Loire  
Commune de LA ROCHE VINEUSE

-o-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 30 JANVIER 2026

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 12
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 15

Date de convocation : 26 janvier 2026.

Date de publication : 9 mars 2026.

L'an deux mil vingt-cinq, le trente janvier à vingt heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Bernard FAVRE, Fabrice THERVILLE, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Sophie DUMONTEL, Sonia BLONDEAU, Marie-France AULAS.

Excusé(es) : Mme Corinne MERLIN a donné procuration à M. Robert LUQUET, Mme Laure SEYDOUX a donné procuration à Mme Sophie DUMONTEL, Mme Virginie THIVENT a donné procuration à Mme Marie-France AULAS, M. Bernard COTTIN a donné procuration à M. Loïc COLTEL, M. Loïc COLTEL, M. Willy BONFY, M. Benoît MEILHAC.

Absent(s) : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Marie Claude POTTIER.

Objet : 2026/3001/001 – *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 décembre 2025.*

Le Maire demande à l'ensemble des membres du Conseil municipal s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2025.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme  
Le 5 février 2026,  
Le Maire, Robert LUQUET

